

Justificatif généré le 31/07/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 31/07/2024
Département : Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/748046
N° d'annonce : 748046

OPTIME INVESTISSEMENT

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 10, avenue Percier 75008 PARIS

829 883 487 R.C.S. Paris

2EME AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 30 juillet 2024 à 11 H n'ayant pu valablement délibérer dans sa partie extraordinaire faute de quorum, les actionnaires de la SICAV OPTIME INVESTISSEMENT sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 9 août 2024 à 11 H, dans les locaux situés 25, rue de Courcelles à Paris 8ème, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification de l'article 27 des Statuts : « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les pouvoirs donnés et les formules de vote par correspondance adressés en vue de la 1ère assemblée restent valables pour l'assemblée du 9 août 2024.

(Le 1er avis de convocation a été publié sur le support d'annonces légales « Actu-Juridique.fr » le 5 juillet 2024).

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a4uapMJe

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a4uapMJe>



EURO-QUALITY SYSTEM

